

Démarche participative en service de Néphrologie

Réunion n°6 le 14 décembre 2022

Les participants

Réunion conduite en visio avec Me Oskargil , invitée

La réunion a pour objet de consolider les actions entreprises, sachant que l'application ne se fera qu'au mois de janvier 2023 , le mois de décembre permet une phase test de certains outils ou principes

Descriptif du processus

- **Dès la programmation de l'hospitalisation**
 - Anticipation de la sortie dès la consultation annonce de l'hospitalisation
 - La durée prévisionnelle de l'hospitalisation est appliquée pour certains motifs
 - Les greffes
 - Les mises en dialyse
 - Les cures
 - Les biopsies
 - La pré admission est réalisée par la secrétaire médicale

- **A l'entrée du patient en secteur d'hospitalisation**
 - La mise à jour des coordonnées du patient est réalisée par la secrétaire médicale dans le logiciel Powerstay grâce à l'évolution du logiciel qui permet le scanning des documents administratifs manquants
 - Lors de transferts programmés, la secrétaire médicale demande à l'établissement d'origine de faxer le dossier médical et les documents administratifs
 - En cas d'hospitalisation en urgence, le passage aux admissions respecte le circuit normal , en cas d'impossibilité , le nom du patient est communiqué par fax aux admissions du SAU, le **téléphone est à proscrire pour éviter les erreurs d'identité**
 - La notion d'isolement peut être anticipée ;
 - Une alerte dans le logiciel Easily permet de tracer le risque déjà identifié
 - Ou Le médecin prévient la secrétaire médicale qui renseigne alors la rubrique
 - Le livret d'accueil de l'hospitalisé est remis par l'AS qui accueille le patient

- **Pendant le séjour**
 - Le médecin référent du patient est identifié par ses initiales sur le tableau situé dans le bureau des internes
 - Les prescriptions permettent de limiter les nombre de prélèvements sanguins la nuit
 - Le cahier noir est remplacé par un dossier partagé par l'ensemble de l'équipe y compris par l'assistante sociale, ce dossier respecte la protection des données du patient '(en attente)
 - Une contre visite est organisée à 17H entre médecin et IDE, elle permet de valider les sorties du lendemain et de commander les transports

- **Au moment de la sortie**

- La pochette de sortie complète est remise au patient au moment de la visite médicale expliquant les modalités à respecter au domicile
- La check list est complétée (en attente)
- Le patient est informé qu'il doit libérer la chambre dès que possible
- Le patient est orienté vers le salon de sortie après avoir réalisé la sortie administrative
- Une collation peut lui être apportée si besoin
- La réfection de la chambre est coordonnée par un circuit fluidifié entre l'équipe soignante et l'équipe prestataire
 - Confirmation des sortants le matin
 - Entretien des parties communes dès 10H
 - Réfection des chambres dès le départ du patient ou après la distribution des repas

La date de la prochaine réunion est prévue fin janvier 2023, à préciser en fonction des disponibilités

Objet de la réunion

Consolidation des actions

Définition des indicateurs

Chiffrés

Facilement analysés

Bilan de la démarche